



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Alençon, le 22 décembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mesures de sécurité publique mises en place pour les fêtes de fin d'année

Dans le contexte du plan Vigipirate porté au niveau « Urgence attentat », la période des fêtes de fin d'année peut s'accompagner de risques en matière de sécurité publique. Pour cette raison, Sébastien Jallet, préfet de l'Orne, mobilise l'ensemble des forces de sécurité et de secours du département afin d'assurer dans les meilleures conditions le déroulement de cette période de fêtes.

Afin de prévenir les accidents, les troubles à l'ordre public et assurer l'intervention des secours dans les meilleures conditions, le préfet de l'Orne a pris les mesures suivantes :

- La détention, le transport, l'achat, la vente et l'utilisation d'artifices de divertissements des catégories F4, F3, F2, T2, P2, les bombes d'artifice, les bombes logées, ainsi que des fusées de catégorie F1, T1 et P1 **sont interdits aux personnes non habilitées sur l'ensemble du territoire de l'Orne du samedi 23 décembre 2023, 6h00 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024, 6h00**
- La détention, le transport, la distribution, l'achat et la vente de carburants dans tout récipient transportable **sont interdits sur l'ensemble du territoire du département de l'Orne du samedi 30 décembre 2023 06h00 au lundi 1<sup>er</sup> janvier, 6h00.**
- La consommation de boissons alcooliques du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> groupe **est interdite sur la voie publique sur l'ensemble du territoire du département de l'Orne du dimanche 31 décembre 2023 20h00 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 6h00.**

En outre, une vigilance particulière est recommandée quant aux risques élevés lors de ces soirées de réveillon **d'intoxication au monoxyde de carbone**, dans les bâtiments publics comme dans les domiciles, liés à l'utilisation des appareils de chauffage. Une vigilance doit être portée à l'aération des locaux.

S'agissant de **la sécurité routière**, un déploiement important et visible de policiers et gendarmes sur le terrain, notamment les soirs des 24 et 31 décembre, sera opéré afin de veiller la sécurité des usagers de la route dans le département de l'Orne.

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

[www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)

39 rue Saint-Blaise  
61018 Alençon Cedex